

Aide-mémoire

Remplir une demande anticipée d'aide médicale à mourir

Avant de remplir une demande, vous devez...

- Détenir un **permis de pratique valide**.
- Avoir une **adresse courriel du réseau de la santé**.
 - !! Utiliser uniquement votre propre adresse courriel du réseau de la santé. Ne partagez jamais vos accès à une autre personne.
 - !! Vous adresser au [Centre de soutien des services numériques en santé](#) (médecins) ou au soutien informatique de votre établissement (IPS) si vous avez besoin d'aide avec votre adresse courriel ou votre mot de passe du réseau de la santé.
- Accéder aux services en ligne **avant le rendez-vous** avec votre patient pour commencer à remplir certaines sections, en créant un **brouillon**.
 - !! Utiliser le navigateur **Microsoft Edge**, pour lequel sont optimisés les services en ligne de la RAMQ.
- Valider l'**admissibilité** et l'**adresse postale** de votre patient.
 - !! Au besoin, l'inviter à mettre à jour ses informations auprès de la RAMQ avant le rendez-vous.
- Identifier **tous les signataires** de la demande. Ceux-ci doivent tous être présents au moment de la signature de la demande.
 - !! Mettre à jour le formulaire de demande si un changement de signataire survient au moment de la signature.
 - !! Vous assurer qu'une personne **ne cumule pas deux rôles** distincts. Par exemple, le professionnel compétent ou le tiers de confiance ne peut pas agir en tant que témoin.

Lorsque vous remplissez une demande, vous devez...

- Utiliser et remplir **uniquement le formulaire en ligne** disponible dans le dossier de l'utilisateur dans le service en ligne de la RAMQ.
 - !! Confirmer qu'**aucune information manuscrite** a été ajoutée sur le formulaire, à l'exception des signatures, des dates et du numéro de permis pour les IPS, le cas échéant.
- **Sauvegarder régulièrement** votre brouillon afin d'éviter de perdre les informations inscrites.
- Vérifier que les **informations sont lisibles** une fois la demande imprimée.
 - !! Éviter de copier et coller des informations dans la section « Renseignements de la demande ». Cela pourrait rendre la demande difficile à lire après son impression, et entraîner son refus.
- Garantir que tous les signataires sont présents **en personne** au moment de la signature.
 - !! Vérifier que tous les signataires ont signé le formulaire au bon endroit et apposé la même date à côté de leur signature. Sinon, la demande sera refusée.
- Téléverser la demande directement **dans le service en ligne** afin de la déposer dans le registre. Dans le cas d'une **demande notariée, ne la soumettez pas**, puisque le notaire s'en chargera.
 - !! Vous assurer qu'**aucune demande sera envoyée par courriel**. Si vous l'avez transmise par courriel par erreur, téléversez-la à nouveau via le service en ligne
 - !! **Transmettre la demande sans mot de passe ni de protection**.
 - !! Téléverser la demande dans un fichier au format **PDF** ayant une taille de 20 Mo ou moins.

Après le téléversement d'une demande, vous devez...

- **Consulter régulièrement votre boîte courriel du réseau** dans les jours suivant le téléversement pour obtenir la confirmation de dépôt de la demande. Le délai de traitement estimé est de 5 à 10 jours.
- **Effacer** la copie de la demande dans votre ordinateur **après confirmation du dépôt**.
 - !! La RAMQ vous confirmera la conformité de la demande et transmettra la copie à votre patient.
 - !! Si la demande est refusée, vous recevrez un courriel à votre adresse du réseau avec les explications détaillées. Il ne sera pas possible de modifier cette demande. Elle devra être remplie de nouveau avec votre patient et tous les signataires.

Guides techniques et guide d'utilisation du service en ligne

Pour plus de détails sur cette procédure ou sur l'utilisation du service en ligne, consultez la **section Aide** dans le service en ligne.

Vous pouvez également cliquer sur l'icône  située dans le menu de gauche du service en ligne pour obtenir de l'aide sur ses fonctionnalités.

Nous joindre

Vous pouvez [joindre](#) la RAMQ si vous éprouvez des difficultés à vous connecter à leurs services en ligne ou à les utiliser.